

Cession gracieuse d'un chemin privé à une commune

Par **Gardiolo**, le **03/03/2014** à **16:08**

Bonjour,

Nous sommes 6 propriétaires d'un chemin privé en indivision. Nous souhaitons céder, à titre gracieux, ce chemin à la commune.

Pouvez-vous me donner la lettre type que nous devons envoyer à la mairie.

Par avance, je vous en remercie.

Cordialement.

Par **domat**, le **03/03/2014** à **18:59**

bjr,

je ne connais pas de lettre type;

je vous conseille de contacter votre maire et lui expliquer votre volonté de remettre le chemin à la commune.

la commune n'est pas obligé d'accepter ce transfert.

cdt